

Modalités d'évaluation des UE 2026 - 2027

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées



Nadine JESSEL

DIU Mention 3

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

							SESSION UNIQUE
Place UE	Code UE	Libellé UE	Vol (h)	UE non compensables	responsables Module	Compétences Evaluées	Détail des Modalités d'évaluation
MODULE 1	FS3U010T	Accompagnement du stage et professionnalisation	58	x	S. RABAUD	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le cadre réglementaire et éthique dans lequel il exerce Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, de neutralité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination Adopte une attitude et un positionnement responsable dans l'établissement Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement ...) Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	Le-la stagiaire rédigera tout au long de l'année, sur les deux semestres donc, un journal pensé comme un <i>work in progress</i> . Il sera demandé ici d'être attentif-ve aux effets de la dialectique en trois temps "assignation, refus, reconstruction" (Enquête Céreq, 2007) afin que chacun-e puisse identifier, au-delà des référentiels et circulaires, quel-le CPE il-elle souhaite devenir.
MODULE 2	FS3U020T	Identité pratique et posture professionnelle	95,5	x	C. BURDIN/F. CHOLEY	Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement, à l'animation de l'équipe de vie scolaire Rend compte de son travail aux acteurs concernés Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)	1-D'une part, un écrit réflexif de nature scientifique. Cet écrit est la formalisation et la finalisation d'une démarche qui vise à interroger la construction d'une pratique professionnelle, à partir des savoirs théoriques acquis au cours de l'année de formation mais aussi au cours du parcours antérieur. 2-D'autre part, un dossier individuel attestant la mise en œuvre de compétences dans le domaine du numérique.L'élaboration de ce dossier sera initiée au cours des séances de formation au numérique du Module 2. Il s'agit ici de savoir intégrer le numérique dans sa pratique professionnelle, en particulier en tant qu'outil au service des apprentissages.
MODULE 3	FS3U030T	Politiques éducatives	93	x	J. COUTELLIER	Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement, à l'animation de l'équipe de vie scolaire Rend compte de son travail aux acteurs concernés Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire.	Ecrit individuel : Les stagiaires réaliseront un projet pour le service dont ils partagent la responsabilité qui prendra appui sur un travail de diagnostic. La démarche prendra appui sur la détermination d'items les plus pertinents pour représenter de la manière la plus complète possible l'activité du service (on pensera ici à la fois aux items historiques : surveillance, gestion, discipline ; mais aussi aux items contemporains : politiques éducatives, qualité de vie, espaces éducatifs...). L'analyse de ces items permettra de repérer et de comprendre le décalage entre les missions, les tâches et les gestes faits et à faire. Le diagnostic permettra de mettre en forme les éléments les plus conformes aux attendus, et ceux qui méritent d'être repensés, transformés, améliorés, initiés. Le projet de service indiquera donc la stratégie la plus pertinente pour cela : quelles étapes et moyens pour y parvenir. Les stagiaires participent par ailleurs, sans évaluation spécifique, aux séances conduites en conduite de projet avec les M2 et donc aux résentations orales collectives (20 mn) d'un projet éducatif avec une production de documents de conception et de mise en œuvre